



Commune de Monéteau

COMPTE RENDU DE LA REUNION
23 juin 2003

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Salle Pierre et François de Monéteau, le 23 juin 2003, sous la présidence de M. Robert BIDEAU, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Michel IMBERT, Maire délégué,

Mme Nelly RIMBERT, MM. Bernard PONTHEU, Christian MOREL, Pierre DUPAS, Jean-Marie DUGNY, Patrick PICARD, Jacky JOANNIS, Adjoints.
Mmes et MM. Yvette SALA, Henri SILVAN, Josette BOUROTTE, Marie LEGENDRE, Daniel CRENÉ, Annie PETIT, Jean-Luc SALMON, Paolo ZAROS, Elizabeth ALIGON, Pascale AMIOT, Martine BLANVILLAIN, Isabelle MAOUNY, Annie POITOU, Conseillers Municipaux

Étaient absents : Mme Annie DAMMAN, excusée et représentée,
Mme Sylviane SAMOUR et M. Gilles CARRÉ excusés,

Secrétaire de séance : Mme Isabelle MAOUNY

TRAVAUX

- *Commission de Voirie du 18 juin a examiné :*

L'avant-projet pour l'aménagement de la rue de Sommeville qui prévoit :

- la réalisation d'un réseau d'assainissement pluvial,
- la réfection des trottoirs et l'aménagement en té du carrefour RD 319/158.

La commission propose :

- un aménagement en giratoire du carrefour RD 319/158.
- Un aménagement piétonnier pour le trottoir côté pair (éclairage public implanté côté impair).
- Instauration de la priorité à droite avec rétrécissement de chaussée avant les intersections.

Le Conseil entérine ces propositions et demande que le dossier soit repris par la DDE dans ce sens.

- Les aménagements de sécurité sur la RD 203 dans la traversée de Sougères-sur-Sinotte comprennent :
 - la création d'un mini giratoire au carrefour de l'église,
 - la reprise du talus rue Saint-Laurent,
 - l'aménagement du carrefour à la rue de la Veillerie.

Les travaux peuvent bénéficier de subventions du Conseil Général et des amendes de police.
Le conseil donne son accord.

- Aménagement sécurité sur la RD 203

– contrat de maîtrise d'œuvre.

Le coût de la mission de maîtrise d'œuvre DDE est estimé à 4336.88 €H.T.

- Aménagement RD 203 entre les communes de Sougères-sur-Sinotte et Héry par le Conseil Général nécessite la cession d'une bande de terrain au Département représentant une surface de 1418m² pour un prix de 1466€. Accord du conseil.

ASSAINISSEMENT

- Délégation du service public de collecte des eaux usées

Le contrat d'affermage liant la Commune à la Société Lyonnaise des Eaux arrive à échéance en mars 2004.

La Commune a donc à prendre position sur le choix du mode de gestion à savoir, régie ou délégation en affermage ou en concession.

Le Conseil garde le principe de la délégation du service public.

- Commission d'ouverture des plis en vue de la délégation, sont élus :

Monsieur BIDEAU, Monsieur PONTHEU, Madame RIMBERT, Monsieur PICARD,
Madame DAMMAN en qualité de titulaires

Et Madame MAOUNY, Monsieur CRENÉ, Monsieur SILVAN, Monsieur MOREL,
Madame BOUROTTE en qualité de suppléants

- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement et le compte rendu financier de l'exercice 2002, sont communiqués au conseil, qui en prend note.
- Le conseil définit les modalités de reversement de la subvention de l'Agence de l'Eau aux particuliers, après contrôle, dans le cadre de la conformité.

FINANCES

- *La commission du 12 juin*
a pris connaissance de l'analyse financière prospective jusqu'en 2007 qui laisse apparaître une bonne situation financière permettant des investissements importants sur la base de 400K €
- Le taux du prêt contracté auprès de DEXIA a baissé entre le dernier Conseil et la réalisation, il est donc nécessaire d'approuver ce nouveau taux de 3,80% et habilite le Maire à procéder à toute opération prévue au contrat.
- Le Conseil alloue un complément de subvention à l'Association Musicale de 8310€
- Travaux voirie Chemin de la Chapelle et ex-Ciga, la nouvelle répartition entre les budgets commune et lotissement au vu de la réalisation des travaux se présente comme suit :
 - Budget commune
Chemin de la Chapelle 173 093,90€
 - Budget Lotissement
Ex-ciga 325 295,85€
- Pour information le remboursement des indemnités journalières dues au personnel par l'assurance s'élève à 8101,28€ pour les mois de mars et avril 2003.

COMMISSIONS

- *Emplois du 28 mai*
Après un premier examen des dossiers de candidatures la commission a retenu 3 candidats qui ont été convoqués en entretien.
Pour obtenir l'agrément de maître d'apprentissage, la détention du BTS horticole est indispensable pour l'encadrement des apprentis.
La candidature de Monsieur Denis CHARPY contrôleur des travaux a été retenu
En conséquence, le Conseil transforme le poste de technicien en poste de contrôleur de travaux.
La participation de la commune aux premières floralies de l'Yonne début septembre est maintenue.
- *Attribution des salles du 11 juin*
Pour établir le calendrier de réservation des salles avec les associations pour 2004.
- *Scolaire du 24 juin*
Lecture est faite de la lettre de l'Inspection Académique sur le retrait de la participation d'Etat à la mise en place de l'Internet dans les écoles.
Les membres de la commission ont pris connaissance des demandes informatiques des différents groupes puis ont examiné les propositions reçues.
Il est proposé :
 - 1 ordinateur neuf par groupe permettant de recevoir l'Internet, installation de Window 98.Coût 8650€
 - Abonnement annuel ADSEL 1200€sur 2003,
 - Remplacement des imprimantes et changement des unités centrales sur le budget 2004.
 - Budget maintenance et fournitures informatiques à réajuster.

ZONE D'ACTIVITES DE MACHERIN

Devant la difficulté à collecter les renseignements et documents auprès des héritiers des terrains expropriés, le Conseil décide de consigner l'ensemble des sommes restant dues.

MODERNISATION VOIRIE PROGRAMME 2003

La subvention départementale est affectée au programme de travaux de voirie 2003 confiée à la C.C.A.

Montant des travaux 174 302,00€H.T.

Montant de la subvention 9 272,00€

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

Le conseil n'applique pas son droit de préemption sur les dossiers qui lui sont soumis.

AFFAIRES DIVERSES

M. DUGNY

Demande des volontaires pour la distribution des flambeaux le 13 juillet. Rendez-vous Foyer St-Cyr. - Puis pour la buvette rendez-vous parking des peupliers.

M. BIDEAU

rappelle les invitations

- Inauguration du lavoir de Pien le 25 juin à 11 heures.

- Fête de la St-Jean le 28 juin

-

En ce qui concerne le traitement des déchets précise que le Conseil ne doit pas pendre de position.

M. DUPAS

L'association Emeraude va intervenir sur la commune pour le nettoyage du ru Fagot.

Travaux mairie : avancement conforme au planning -. Intervention de l'entreprise DURY avant le mois d'août.

M. PICARD

La mise en application de la procédure d'abandon est partie pour l'immeuble 48 avenue de St-Quentin

Traitement des ordures ménagères, étude non terminée.

Mme BOUROTTE

La sortie de la rue du Terrier Blanc sur la RD 84 est très dangereuse, car peu signalée.